

**Madame Geneviève DARRIEUSSECQ**  
**Ministre déléguée auprès de la**  
**Ministère des Armées**  
**Hôtel de Brienne**  
**14, rue Saint Dominique**  
**75007 PARIS**

*Références à rappeler*  
dans toute correspondance : CLB 2021DP138 – 17 juin 21



JIMMY  
PAHUN

DEPUTE DU  
MORBIHAN

MEMBRE DE LA  
COMMISSION  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE

COPIE

Locmiquélic, le 17 juin 2021

Madame la Ministre,

Je me permets d'appeler une nouvelle fois votre attention sur la requête de la FNAPOG (Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et des Orphelins de Guerre).

La FNAPOG se bat pour l'obtention d'une juste compensation suite à la perte d'un ou de deux parents lors de la Guerre 1939-1945.

Selon la FNAPOG, le refus de l'obtention d'un dédommagement s'expliquerait par un nombre trop important de pupilles. Le chiffre de 206 000 ayant droits est avancé. Après un nouveau recensement, le nombre des Pupilles de la Nation concernés n'atteindrait finalement que 26 000 ce qui ne constituerait plus un élément de blocage.

Comprenant le souhait de la FNAPOG de voir ce dossier avancer, je vous serais reconnaissant de bien vouloir apporter un regard bienveillant sur ce dossier et m'indiquer la suite apportée à cette demande de réparation.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ma requête et dans l'attente de vous lire à ce sujet, je vous prie d'accepter, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Jimmy PAHUN**  
**Député du Morbihan**